

Dans ces conditions, il semble bien que son rôle ne doive pas se borner à favoriser d'une manière générale le progrès des sciences et des lettres au pays, mais qu'elle ait encore pour mission de mettre en honneur et de patronner particulièrement ces formes de la pensée, ces genres d'étude qui ont un intérêt tout national, qui ont pour objet les phénomènes sociaux, et notamment la connaissance des conditions et des caractères de l'organisation sociale sur tous les points du territoire.

C'est une constatation des plus banales que celle de l'accroissement rapide du chiffre de notre population et du développement également rapide de la richesse au Canada, et plus particulièrement dans les provinces de l'Ouest.

Toutes les parties du corps social doivent tendre, et de fait tendent, à s'adapter à ce changement radical de régime; non seulement les particuliers, mais les maisons d'éducation, les églises, les associations de de toute nature, les pouvoirs publics à tous les degrés de la hiérarchie, prennent chacun à sa manière et dans sa sphère, les moyens propres à permettre de faire face à cet afflux de population étrangère, à cet envahissement d'idées nouvelles, à cet avènement d'influences et de conditions inusitées. Dès lors, ne serait-il pas de la dernière imprévoyance de la part de ceux qui sont censés représenter l'élite intellectuelle du pays, de rester spectateurs indifférents de cette transformation profonde, de refuser de faire leur quote-part en vue de préparer les voies à ce nouvel état de choses?

Or la Société Royale est, si je ne me trompe, la seule institution au pays qui ait qualité pour examiner ces questions en dehors de toute préoccupation d'intérêt personnel, de tout esprit de clocher, ou de parti politique, et à un point de vue purement canadien. Mais il se présente ici cette difficulté: notre Société n'est pas à l'heure actuelle organisée de manière à pouvoir utilement s'appliquer aux recherches de cette nature.

Dans toutes les sections, il se rencontre des membres (professeurs, éducateurs, ou autres) qui, en raison d'études spéciales ou de leur expérience de la vie, seraient aptes à élucider ces questions, ou, du moins, certains de leurs aspects. Mais aucune section n'est particulièrement chargée de s'en occuper; aucune ne saurait s'en occuper si ce n'est d'une manière secondaire et accessoire. De la même manière, il se trouve au Canada nombre de personnes versées dans les études économiques, sociales, politiques ou d'éducation; mais on ne saurait compter qu'elles soient jamais appelées à faire partie de la Société, à moins de se faire, en outre, une réputation dans la littérature, l'histoire ou les sciences positives.

Nous aurions donc intérêt, à mon avis, à créer le plus tôt possible une section de science sociale, et voici comment, à ce que je pense, nous